

FAISABILITE

CARRIERE DU PENOUCLET

DEMANDES COMPLEMENTAIRES

Mme la maire et ses adjoints nous ont proposé, en tant que délégation du collectif, de faire des demandes complémentaires à soumettre à Géostrate pour l'étude de faisabilité.

Voici ces demandes auxquelles nous attendons d'obtenir des réponses dans l'étude de faisabilité.

1. HYPOTHÈSES DE DÉPART PERMETTANT DE RÉALISER VOTRE ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET AUX HABITANTS DE LA COMPRENDRE

- 1.1 Quelle sera la durée privilégiée d'exploitation de la carrière ?
- 1.2 Si plusieurs durées d'exploitation sont envisagées quelles sont-elles ?
- 1.3 Quelle est la surface d'exploitation estimée de la carrière ?
- 1.4 Aujourd'hui 15 hectares sont envisagés selon l'information délivrée par la mairie, quelle est l'emprise cadastrale de cette surface ?
- 1.5 Si dans la phase d'étude du projet d'autres surfaces d'exploitation sont envisagées quelles sont-elles ?
- 1.6 En complément du point 1.5, quelles seraient les délimitations castrales de ces surfaces ?
- 1.7 Quelle sera la profondeur d'exploitation de la carrière ?
- 1.8 Si plusieurs profondeurs d'exploitation sont envisagées quelles sont-elles ?
- 1.9 Le site de Pénouclat a été choisi parce qu'il ressort un potentiel d'exploitation, selon les cartes géologiques quels matériaux sont potentiellement présents et à quelles profondeurs ?
- 1.10 Dans l'étude de faisabilité pourrait-il figurer une coupe du sous-sol représentant les matériaux à extraire ?
- 1.11 Pour toutes les alternatives envisagées (voir questions 1.2 et 1.5 et 1.7) quels volumes à extraire sont envisagés ? Merci de quantifier les volumes pour chaque matériaux (granulats, marbre, ...)
- 1.12 Pour toutes les alternatives envisagées (voir questions 1.2 et 1.5 et 1.7) quelles quantités annuelles de matériaux sont à extraire ? Quantifier les volumes pour chaque matériaux (granulats, marbre, ...)
- 1.13 Pour toutes les alternatives envisagées (voir questions 1.2 et 1.5 et 1.7) détailler la proportion de matériaux à descendre par la route.
- 1.14 Pour toutes les alternatives envisagées (voir questions 1.2 et 1.5 et 1.7) détailler la proportion de matériaux pouvant être descendus par tapis
- 1.15 Pour toutes les phases de construction et d'exploitation de la carrière (du déboisement, montage du tapis, exploitation du granulat, exploitation du marbre, ..., jusqu'à la renaturation en fin d'exploitation) détailler les engins nécessaires aux différentes opérations.
- 1.16 Quelles sont les bassins d'activité ciblés ? (Bonneville / Saint Jeoire / Autre ??)
- 1.17 Trois carrières étant présentes « côté Saint Jeoire », la demande en matériaux n'est-elle pas satisfaite par celles-ci ?

2. DESCENTE DES MATÉRIAUX PAR TAPIS

Pour toutes les alternatives de tapis envisagées :

- 2.1 Quelle sera la longueur du tapis ?
- 2.2 Quel sera le tracé du cheminement ?
- 2.3 Quels seront les passages de route?
- 2.4 Pour les passages de routes (point 2.3) comment seront-ils réalisés ? (Au-dessus de la route ? en dessous par tunnel ?)
- 2.5 Comment se fait la gestion du passage du tapis auprès des propriétaires fonciers ? Que cela implique-t-il ?
- 2.6 Quelle granulométrie est-il possible de descendre avec une telle installation ? (en rapport avec le point 1.12 et 1.14).
- 2.7 Une telle installation demandera certainement un entretien permanent, faut-il créer une piste en parallèle du tapis pour réaliser ces entretiens ? Y a t'il d'autres infrastructures nécessaires à l'entretien ?
- 2.8 Une installation de cette envergure nécessite un point d'arrivée (zone de traitement des matériaux), pourriez-vous localiser ce point d'arrivée ? (en rapport avec le point 2.2)
- 2.9 Quelles seront les installations au point d'arrivée du tapis ?
- 2.10 Quels sont les impacts de cette zone d'arrivée pour les habitations voisines (bruit, poussières, apports en eau...).

3. DESCENTE DES MATÉRIAUX PAR CAMIONS

- 3.1 La présence de marbre est probable sur le site (puisque expliqué comme tel par GEOSTRATE), comment est-il prévu de l'évacuer du site ? extraction du marbre : par quel moyen (Dynamite, Haveuse,...)
- 3.2 Des enrochements seront également extraits du site comment seront-t-ils évacués ?
- 3.3 Si des descentes par camions sont nécessaires, les chemins actuels ne sont pas dimensionnés pour recevoir un tel trafic. Il est hors de question de faire passer ces camions dans le village.
- 3.4 Des chemins seront-ils créés ?
- 3.5 Si des chemins sont créés quels sont les tracés envisagés ? Passage par les Ruz, passage entre les Ruz et les Syords, passage dans les Syords ?
- 3.6 Si des chemins sont créés quels sont les points d'arrivée envisagés pour rejoindre les routes existantes ?
- 3.7 Si des chemins sont créés, quelle sera leur dimension et leur revêtement ?
- 3.8 Quelle sera la charge utile ou gabarit des camions qui vont transiter sur le trajet envisagé ?
- 3.9 Quelle sera pour chaque alternative le nombre d'aller-retour des camions ?
- 3.10 Les camions seront-ils de l'exploitant ou de sociétés tierces ?
- 3.11 Qui sera responsable des dégâts occasionnés par les camions ?
- 3.12 Comment seront gérées ces créations de voies auprès des propriétaires fonciers ?
- 3.13 Evaluer l'impact, au niveau du bruit et des poussières, du passage des camions sur l'environnement et les riverains.
- 3.14 Quel sera l'impact sur la faune et la flore de ces voies ?

4. EXPLICATION DE LA METHODE D'EXTRACTION

- 4.1 Comment sera faite la déforestation du site avant l'exploitation proprement dite des matériaux ? En combien de phases sera-t-elle faite ? comment les arbres seront-ils évacués ?
- 4.2 Où et comment sera évacuée la terre présente en surface ?
- 4.3 Pour chaque matériau potentiellement présent sur le site (granulat, marbre,...) quelle sera la méthode d'extraction (dynamite, haveuse,...) ?
- 4.4 Sera-t-on amené à voir une pointe chauve sur le Pénouclet ?
- 4.5 Hormis les camions quelles seront les installations sur le site d'extraction (concasseur, etc.) ?
- 4.6 La carrière produira des déchets, quels seront-ils, comment seront-ils gérés et surtout, par où seront-ils évacués ?
- 4.7 Comment le site sera approvisionné en eau pour les installations qui en nécessitent (pour limiter l'envol de poussière par exemple) ?
- 4.8 Comment sera retraitée l'eau avant évacuation ?

5. ENVIRONNEMENT

- 5.1 Réaliser une étude permettant de positionner le site par rapport aux différentes zones de protection naturelle référencées, la biodiversité...
- 5.2 Quel sera l'impact du site sur les couloirs naturels de passage de la faune ?
- 5.3 Quel sera l'impact sur la faune du Môle ?
- 5.4 Quel sera l'impact sur les zones naturelles protégées proches ?
- 5.5 Quel sera l'impact sur les chemins de randonnées pédestres, le cyclotourisme, les randonnées équestres ?
- 5.6 Quel sera l'impact sur le tourisme ?

6. ETUDE DE BRUIT

Vu la configuration du site, il apparaît qu'il faudra un certain laps de temps avant d'arriver dans un espace confiné pouvant réduire le bruit de l'activité.

La découverte du site prendra sans doute plusieurs années.

Il apparaît donc nécessaire de restituer cette étude par périodes.

- 6.1 Lorsque l'extraction se fera sur la crête, il n'y aura pas de barrière acoustique. Quel sera l'impact sur les zones proches et les zones potentiellement concernées (Faucigny, Côte d'Hyot, etc.)?
- 6.2 Réaliser une étude de bruit pour le projet par période de 2 ans avec une modélisation au fur et à mesure de l'avancement.

7. ÉTUDE DES POUSSIÈRES

Même constat que pour le point 6.2 précédent, la protection de l'extraction en dent creuse n'étant pas évidente du tout, il est nécessaire de réaliser une étude plus poussée.

- 7.1 Cette étude à réaliser par périodes de 2 ans, modélisation au fur et à mesure de l'approfondissement.
- 7.2 Il serait pertinent pour cela d'avoir un relevé réel des vents sur le site de Pénouclat, à minima sur une année complète, comportant la direction et la force des vents.
- 7.3 Cette étude doit évaluer les impacts sur la vallée de l'Arve et notamment sur les communes proches du site, comme les villes de Bonneville, La Tour, Faucigny, Ayze (etc.), pour toutes les tailles de poussière qui seront générées.
- 7.4 Quelles quantités et types de poussière seront générés (tailles, matériaux)?
- 7.5 Quels sont les impacts sur la santé de ces poussières, par taille, nature et durée d'exposition ?
- 7.6 Cette étude doit inclure les impacts sur le site d'arrivée du tapis.
- 7.7 Concernant le transport par camions, nous souhaitons avoir dans cette étude les impacts le long des axes de transport ?

8. ÉTUDE DES VIBRATIONS

Ce paragraphe rejoint les explications demandées concernant la méthode d'extraction.

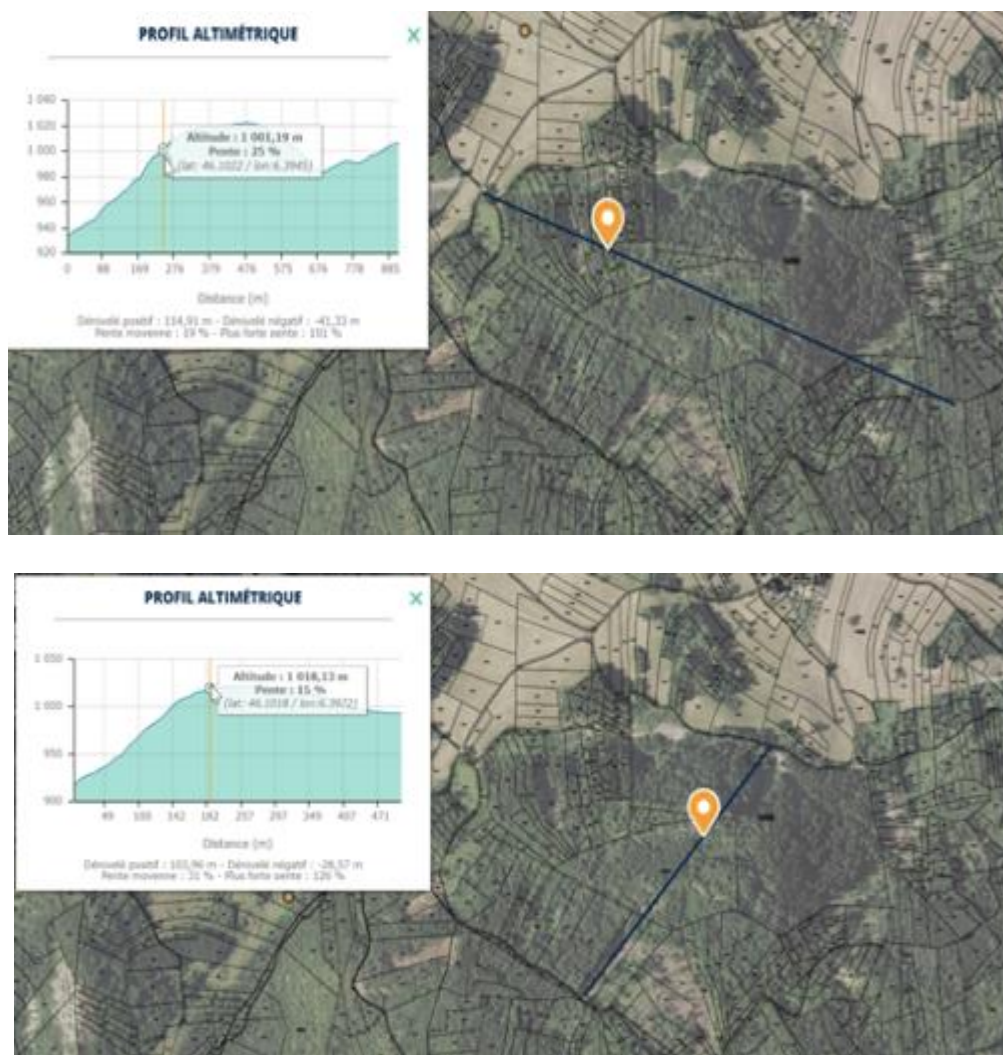
- 8.1 Combien de tirs de mine une telle exploitation nécessite-t-elle annuellement ?
- 8.2 Quel sera l'impact vibratoire sur les habitations proches ?
- 8.3 Quel sera l'impact vibratoire sur les habitations des communes proches ?
- 8.4 Lorsque l'on voit l'état de la route de la côte d'Hyot, on se questionne sur la fragilité du massif et de l'impact d'un tel projet. Existe-t-il une étude faisant état de ce massif ?
- 8.5 Quel sera donc l'impact sur la stabilité des sols et sous-sols ?
- 8.6 Quel sera l'impact sur la stabilité des falaises ?
- 8.7 Qui sera responsable des dégâts engendrés sur les constructions ?

9. IMPACT VISUEL

Il est nécessaire pour un tel projet, d'avoir de nombreuses simulations permettant de se rendre compte de son impact sur l'environnement.

9.1 Des points de vues sont à réaliser par périodes de 2 ans pour une bonne représentativité, modélisation au fur et à mesure de l'approfondissement, de plusieurs points de vue, comme le Môle, Les Ruz, Les Syords, Bonneville, La Roche-sur-Foron, Les Brasse, Viuz-En-Sallaz, Bogève, Bonne, ...

9.2 Des coupes sont également nécessaires pour se rendre compte de l'avancement du projet (toujours sur des périodes de 2 ans).



9.3 Combien de temps cela prendra-t-il avant d'arriver au phénomène de plateau (Aujourd'hui Pénouclet est globalement un mont de 20-25 mètres de haut sur les 15 hectares évoqués lors de la réunion du 30 août).

9.4 Combien de temps cela prendra-t-il avant d'arriver au phénomène de dent creuse ?

9.5 Quelles sont les solutions envisagées pour limiter les impacts paysagers ?

10. RESTITUTION DU SITE

10.1 Que va-t-il rester après la carrière ? un cratère de roche ?

10.2 Les accès piétons seront-ils possibles ?

10.3 Des plantations seront-elles exploitables comme les bois actuels ?

10.4 La zone sera-t-elle clôturée par sécurité ?

10.5 Qui prendra en charge l'entretien des éventuelles clôtures autour du site dans le temps (+10 ans après l'arrêt de l'exploitation voir plus)

10.6 Si accident sur l'ancien site, qui est responsable ? les propriétaires des terrains ? les anciens exploitants ? la commune ?